



Réunion du CDN  
**Procès-verbal**

23 novembre 2017

14 h 30 - 16 h

---

**Présences** : Jim Plakas, Monette Boudreau-Carroll, Keith Hansen, Ed Drakich, Brian Newman (président), James Sneddon (personnel).

**Absents** : Glenn Hoag, Dawna Sales, Jonathan Chevrier.

---

1. Volleyball de plage 2018

- a. MOTION : VC adopte la règle de passe à la manchette ci-dessous :

*Pour les 16 ans et moins (toutes divisions confondues), le ballon peut faire l'objet d'un double contact à la seconde touche lorsque le joueur le passe à son coéquipier grâce à une passe haute, à condition que la trajectoire de la balle soit perpendiculaire à l'alignement des mains, des épaules et des hanches (c'est-à-dire que le joueur est en position « carré »); le double contact n'implique que les mains.*

**Adoptée.** La CND recommande fortement que cette règle soit adoptée au cours de la saison 2018.

Volleyball Canada produira une vidéo éducative en français et en anglais ainsi qu'un document clarifiant la règle et la justification de sa mise en œuvre.

- b. MOTION : VC adoptera une division des 20 ans pour les Championnats canadiens.

**Adoptée**

Justification : 1) alignement avec la catégorie d'âge 21U de la FIVB; 2) alignement avec la catégorie d'âge 20U des Jeux du Canada; 3) s'aligne dans la tranche d'âge du DLTA pour une catégorie d'entrée de haute performance pour le volleyball de plage; 4) possibilité de développer une catégorie d'équipe provinciale.

- c. MOTION : VC adopte des catégories d'âge uniques pour ces divisions de volleyball de plage avec suffisamment de participants.

**Adoptée**

Justification : 1) multiplie les occasions pour une compétition pertinente; 2) encourage un plus grand nombre de participations pour améliorer la qualité et l'expérience de l'événement.

2. MOTION : Modifier les règles et règlements du volleyball à 3 échanges pour permettre aux entraîneurs de désigner leur passeur en position 1, 2 ou 3.

**Adoptée.** La motion a été adoptée et sera en vigueur à la saison 2018 - 2019. Une reformulation de la règle sera revue par le CND et le Livre des règlements du volleyball d'Intérieur sera mis à jour.

Remarque : Le CND a appliqué cette modification de règle avec une mise en garde, notant que l'objectif du volleyball à 3 échanges est de créer plus d'échanges et plus d'opportunités permettant d'exécuter la séquence de passe, de réception et d'attaque. Lorsque vous ajoutez une difficulté à la position de passeur (mouvement et transition du passeur) cela pourrait créer un résultat contraire à celui souhaité par le volleyball à 3 échanges. Il a été noté que la majorité des équipes de catégorie

d'âge 13U ne profiterait pas des avantages de l'utilisation du passeur en position 1. Par conséquent, le CND recommande que seules les équipes avancées de catégorie d'âge 13U essaient d'utiliser le passeur en position 1.

### 3. Révision de la règle du temps de jeu équitable chez les 14U

- a. Le CND a étudié deux communications par courriel distinctes des membres concernant la règle actuelle du temps de jeu équitable chez les 14U. Les préoccupations et les différents points de vue du CND sont répertoriés dans la section ci-dessous.

Préoccupations relatives à la règle du temps de jeu équitable chez les 14U :

Un athlète émotif ne peut pas être remplacé.

Point de vue du CND :

Ces situations sont très peu nombreuses : l'entraîneur peut utiliser 2 temps morts, donner des directives à partir de la ligne de côté, changer la formation de réception de service pour soutenir un joueur en difficulté. Les joueurs peuvent profiter de leur temps de jeu pour travailler sur la gestion des moments difficiles. Pendant les entraînements, les entraîneurs peuvent leur donner des conseils sur la gestion émotionnelle de la défaite.

Préoccupation relative à la règle du temps de jeu équitable chez les 14U :

Les joueurs indisciplinés ne doivent pas rester sur le banc de touche, ils doivent jouer.

Point de vue du CND :

La discipline des joueurs peut être gérée de différentes façons, par exemple en discutant avec l'athlète et les parents, en informant les athlètes / parents à l'avance sur le fait qu'ils ne participeront pas aux matches si les attentes de l'équipe ne sont pas satisfaites, etc.

Préoccupation relative à la règle du temps de jeu équitable chez les 14U :

Les équipes réduisent la composition d'équipe à 10 joueurs, ce qui peut diminuer le nombre de participants au volleyball en général.

Point de vue du CND :

Le CND a passé en revue le nombre d'équipes ayant pris part aux championnats nationaux et provinciaux au cours des quatre dernières années et a constaté que le taux de participation augmentait dans son ensemble. Le CND continuera de surveiller ces chiffres et réévaluera la règle s'il peut être démontré que le taux de participation a diminué à cause de celle-ci.

Préoccupation relative à la règle du temps de jeu équitable chez les 14U :

Les équipes réduisent leurs compositions d'équipe à 9-10 joueurs et cela crée un avantage compétitif contre les équipes de 12 joueurs.

Point de vue du CND :

Le CND encourage les équipes à avoir une liste de 10 joueurs, car il s'agit d'un avantage important en matière d'entraînement et de développement des habiletés. Dans un autre exemple, les matchs de catégorie 12U sont joués 4 contre 4, et il est recommandé que les équipes soient composées de 6 joueurs. Cela permet d'avoir un temps de repos, de récupération et de jeu maximal, et des horaires de séances d'entraînement pour tous les joueurs, améliorant ainsi le plaisir et le développement. Étant donné que le nombre total d'équipes participantes augmente plutôt, il semble

que les joueurs qui ne sont pas sélectionnés dans la liste des clubs de 10, forment d'autres équipes ou d'autres clubs. Par conséquent, il semble que certains résultats souhaités par le CND en matière de participation accrue et d'amélioration du développement des habiletés soient atteints. Le CND continuera de suivre de près les taux de participation.

Pour augmenter la parité entre les équipes de 12 joueurs et celles de moins de 12, le CND envisage de mettre en place la règle suivante :

*Une équipe doit aligner au minimum 9 joueurs et aucun ne peut jouer tous les 3 sets. Si un des joueurs de l'équipe de 9 se blesse, elle peut jouer avec 8, mais l'équipe adverse doit aussi jouer avec 8 (le même principe s'applique pour une équipe de 7 et 6 joueurs).*

Le CND sollicitera les commentaires des APT et des membres sur cette proposition avant sa prochaine réunion et discutera de ce sujet de manière plus détaillée.

En résumé, le CND a convenu de continuer à respecter le principe de la règle du temps de jeu équitable chez les 14U avec la possibilité de la modifier pour créer une plus grande parité entre les équipes à effectifs variables.

4. Règle de bris d'égalité au volley de plage
  - a. Volleyball Canada adoptera la procédure de bris d'égalité de la FIVB conformément au règlement de la FIVB 2017 - 2020. La règle sera appliquée lors de la saison 2018.
5. Mise à jour sur le PNCE
  - a. Le module d'apprentissage en ligne du volleyball au primaire a été « lancé en douceur ». Une fois les premiers commentaires recueillis, une deuxième révision sera effectuée et le programme sera officiellement lancé avec une campagne médiatique.
6. Autre
  - a. Volleyball Canada a été approchée par les Premières nations d'Alexander, situées à l'extérieur de Morinville, en Alberta, en tant que partenaire pour demander une subvention désignée Proposition de nouveaux sentiers pour l'éducation par le biais des Affaires autochtones et du Nord Canada. VC a reçu la subvention destinée aux activités suivantes au cours de l'exercice 2017 - 2018 :
    - Cibler les élèves de 9e année avec un objectif spécifique d'offrir un programme de volleyball similaire à celui de l'académie;
    - Inviter les élèves de 11e année à offrir davantage d'activités physiques et sportives dans leur programme d'études en mettant l'accent sur le leadership, le mentorat et le soutien aux programmes;
    - Fournir des formations pour les jeunes du primaire afin de mobiliser la communauté pour l'aider à offrir des programmes sportifs et récréatifs efficaces;
    - Formation d'un entraîneur et d'un leader par le mentorat, la certification et le développement de programmes d'études.
7. Règle du libéro des garçons de la catégorie 16U (soumise pour la prochaine réunion)

Date de la prochaine réunion : du 4 au 6 décembre 2017 à Ottawa.